

Le conseil municipal de Saint-Sylvestre-Pragoulin s'est réuni en session ordinaire à la maison du peuple le 04 janvier 2021 à 19 heures.

**PRÉSENTS** : MANILLERE B, POTIGNAT J, GILBERT C, BLANCHER P, COURTADON J, RICHARD N, BUSSAC V, CATIN B, VERY F, ROBIN N, OLMEDO M, SIVIGNON J.

**PROCURATIONS** : RAMILLIEN Claude à MANILLERE Bernard, DELAIZE Fanny à POTIGNAT Jacques.

**ABSENTE** : BOUGEROL Nathalie

Le conseil municipal a désigné Monsieur Johan SIVIGNON comme secrétaire de séance.

*Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, la tenue de la séance est faite à huis clos. Suite à un vote à mains levées, le conseil a accepté à l'unanimité la tenue de la séance à huis clos.*

#### **Projet de restructuration de la mairie – demande de subventions**

Les travaux à l'école (restructuration de l'école élémentaire et construction d'une école maternelle) sont terminés. Ainsi, l'ancienne école primaire (juxtant la mairie) est désormais libre pour permettre la restructuration et l'aménagement PMR (personnes à mobilité réduite) de la mairie.

Le coût prévisionnel du projet s'élèverait à 513 000,00 € HT.

Le plan de financement envisagé est le suivant :

Organismes	Subventions sollicitées			Répartition
	Montant subventionnable	Taux	Montant	
Conseil Régional (Plan bonus relance)	200 000,00 €	50 %	100 000,00 €	19,49 %
Etat (DETR)	500 000,00 €	30 %	150 000,00 €	29,24 %
Autofinancement (emprunt, FCTVA ...)			263 000,00 €	51,27 %
<b>TOTAL</b>			<b>513 000,00 €</b>	<b>100,00 %</b>

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet et le plan de financement, et autorise Monsieur le Maire à déposer les subventions auprès de l'Etat et du Conseil Régional.

#### **Projet de restructuration de la mairie : désistement mission d'assistance dans le choix du maître d'œuvre**

Par délibération du 02 juillet 2020, il avait été décidé de confier à Monsieur Paul SAINTENAC, architecte, une mission d'assistance dans le choix du maître d'œuvre dans le cadre du projet de restructuration de la mairie. Monsieur SAINTENAC, par mail du 29 décembre 2020, a indiqué que compte tenu de son planning chargé, il n'était pas en mesure d'assurer cette mission.

Le conseil municipal, à l'unanimité, prendre acte de ce désistement.

#### **Projet de restructuration de la mairie : lancement de la consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre**

En raison du plan bonus relance, il est nécessaire de lancer rapidement la consultation pour le choix de l'architecte qui sera en charge du projet de restructuration de la mairie. Une consultation sera faite sur devis.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve et autorise Monsieur le Maire à lancer cette consultation.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.**